



Procès-verbal du conseil d'école du lundi 17 octobre 2022

Secrétaire de séance : M HITIER

Présents :

Directeur du Primaire : M. CONAN

Assistante de Direction : Mme DUTEN

Enseignants :

M. HITIER
Mme MEYTS
Mme DELAHAYE
Mme NORMAND
M. ROCHEL
Mme FILALI
Mme DJELOUAH
Mme BLANGUERNON
Mme HAGE
Mme CHOUARFIA

Représentants des parents d'élèves présents:

Mme SZUL
Mme CLAVEAU
Mme YACOUBI
Mme PHILIPON
Absents : Mme BEN SLIMEN, Mme CHIDIAC

Pour le Comité de Gestion

Mme BOSCHEREL
M. ASKAR

Excusés : M. CUILHE, Mme SIMON, M. HUYNH-VAN

Un tour de table est organisé pour se présenter. Les représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection qui a eu lieu jeudi 6 octobre 2022.

Un regret qu'il n'y ait pas plus de parents volontaires pour participer et assister à trois conseils d'école par an. L'an prochain, lors des réunions des parents de rentrée, un rappel sera fait. Nous sommes un établissement français avec nos règles, nos instances, nos valeurs. Il est important de les faire vivre.

La circulaire n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE concernant les attributions du conseil d'école est lue.

2.1 Attributions

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.
- le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;
- le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement ;
- Le programme d'action annuel d'éducation au développement durable.

Approbation du procès-verbal du troisième conseil d'école 2021-2022

Le procès-verbal du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 est approuvé.

1) Règlement intérieur primaire : présentation et vote.

Le règlement intérieur est présenté. Deux points concernant les absences et les retards sont rappelés :

- Les parents doivent informer le secrétariat du primaire de l'absence de leur enfant. Le motif de l'absence sera ensuite notifié dans les 48H avec production, le cas échéant, d'un certificat médical. Les parents sont tenus de déclarer, à l'infirmerie du lycée, tout cas de maladie contagieuse survenant dans leur foyer. Après une absence liée à une maladie infectieuse, l'élève ne peut être admis à reprendre les cours qu'après présentation, à l'infirmerie, d'un certificat médical de non contagion. Toute absence de plus de trois jours doit être justifiée par un certificat médical.
- Tout élève en retard doit passer par le bureau de la Vie Scolaire (Secrétariat primaire) et faire viser son cahier de correspondance avant de pouvoir rentrer en classe. En maternelle, les parents accompagneront ensuite l'élève dans sa classe.

Le règlement du second degré est plus explicite puisqu'il est écrit :

L'assiduité : Tout élève a l'obligation d'assister à toutes les heures de cours prévues dans son emploi du temps. L'assiduité est obligatoire lors des sorties pédagogiques.

La ponctualité : Tout élève a l'obligation d'être à l'heure à chaque cours.

Le respect des horaires est important pour que l'enfant ne soit pas pénalisé et que le fonctionnement de la classe ne soit pas perturbé. Il serait intéressant de faire un rappel aux parents des horaires et des procédures en cas d'absence ou de retard.

Le seul point à supprimer serait la partie concernant l'entrée des élèves car ils ne passent plus par les tourniquets qui seront prochainement retirés.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2) Bilan de rentrée : effectifs, organisation pédagogique, horaires

2.a) Les effectifs :

Effectifs au 16/10/22

Cycle 1						Cycle 2						Cycle 3				Total
PS		MS		GS		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		
5 cl	104	5 cl	128	5 cl	127	6 cl	157	6 cl	139	6 cl	150	5 cl	129	6 cl	147	
359						722										1081

Cycle 1 (cycle des apprentissages premiers) : maternelle : PS MS GS
Cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) : CP CE1 CE2
Cycle 3 (cycle de consolidation) : CM1 CM2 Sixième

L'école primaire compte 1081 élèves (972 en 2021) répartis en 44 classes avec des effectifs compris entre 21 et 26 élèves. Cette rentrée, 4 nouvelles classes ont été ouvertes.

La maternelle est cylindrée avec 5 classes par niveau.

L'élémentaire est cylindrée avec 6 classes par niveau (sauf le CM1 5 classes).

Les inscriptions se font essentiellement au niveau de la Petite Section. Les entrées en cours de scolarisation se font dans la limite des places disponibles. Les départs d'élèves sont compensés par des demandes d'inscriptions. Les élèves venant de France ou du réseau AEFE sont prioritaires. Des tests sont organisés pour les élèves qui viennent d'autres établissements. En Petite Section, des entretiens sont réalisés par les enseignants de cette section.

La répartition des élèves a lieu en fin d'année scolaire. Les équipes se réunissent pour former les classes de l'année suivante en prenant en compte différents critères : l'âge (mois de naissance, équilibre fille/garçon,

l'attitude, le niveau, la présence d'AESH, amitié ...) pour avoir des classes hétérogènes. Chaque été, nous avons des départs d'élèves qui peuvent déséquilibrer le travail réalisé.

Cette année, les 6 classes de CM2 sont installées dans l'aile du collège par manque d'espace. Quasiment toutes les salles sont occupées en maternelle et en élémentaire. Il reste une salle disponible en élémentaire et une en maternelle.

Concernant les espaces d'EPS, les quatre salles de motricité sont utilisées en maternelle par l'ensemble des 15 classes. Chaque classe peut profiter d'au moins 2 créneaux d'EPS (le petit gymnase et la salle de danse par semaine). Les classes ont un cycle de natation en périodes 1 et 2 majoritairement. Un partage avec les classes du secondaire a été effectué. Chaque trimestre, les espaces évoluent.

La cour de récréation n'est plus partagée par classe. Les élèves peuvent utiliser tout l'espace et jouer avec d'autres élèves d'autres classes.

2.b) L'équipe pédagogique

Le primaire dispose de 44 enseignants, 2 professeurs de FLESCO, 14 professeurs de langue (8 d'anglais, 6 d'arabe), une documentaliste.

Mme Nazila ESSALHI est l'enseignante surnuméraire qui assure le remplacement de Mme Nedjette ZAIDI en congé maternité. Trois enseignantes et trois assistantes peuvent se rendre disponibles pour assurer des remplacements.

Mme Maude COCHARD et Maghaly SILVERI sont les enseignantes FLESCO. Elles aident les élèves non francophones à rapidement maîtriser la langue de scolarisation. Elles aident les 87 élèves (24 en GS, 13 en CP, 8 en CE1, 13 en CE2, 17 en CM1 et 12 en CM2).

Mme PEREZ est la bibliothécaire pour le primaire. Elle est en charge des prêts de livres et elle anime des ateliers avec différentes classes d'élémentaire. L'augmentation des classes ne permet plus d'assurer toutes les missions d'animation et l'accueil des élèves pendant la récréation. Il n'est pas possible d'ouvrir la BCD pendant les récréations car les classes y sont. Les classes CP et de CE1 ont un créneau par semaine, les CE2 et CM ont une séance toutes les deux semaines.

Les classes de CM2 continuent d'aller à la BCD du primaire même si elles sont proches du CCC car le fond est plus adapté à leur âge. Les classes de maternelle se rendent à la marmothèque avec leur assistante maternelle.

M RAHJI, professeur d'EPS qui intervient en priorité en natation en périodes 1 et 2. Il proposera ensuite des ateliers de jeux collectifs ou d'athlétisme en co-enseignement avec les Professeurs des Ecoles de cycles 2 et 3.

Les quinze assistantes maternelles de notre école sont toutes parfaitement francophones, tout comme quasiment tous les professeurs de langue : cela représente un point fort.

Mme Fatma HAMADI, psychologue, intervient au primaire dans l'école à la demande des enseignants et/ou des parents. Six AESH accompagnent six élèves qui relèvent du champ du handicap.

EQUIPE PEDAGOGIQUE PRIMAIRE 2022/2023									
PS A	PS B	PS C	PS D	PS E					
M02 - 432	M03 - 433	M04 - 434	M05 - 435	M06 - 436					
Anaïs BOUTIER SABINE SAUBA	Louise LE DERIAZ VANESSA SOLLAC	Mélissa LANCER JESSICA BOUTIER	Nadia BRAUNVAIS BE DO VAN	Valérie KALOUNE ALICE TURAN					
MS A	MS B	MS C	MS D	MS E					
M07 - 437	M08 - 438	M09 - 439	M10 - 440	M11 - 441					
Sarah DIELOUHAN OLIVIA SOYET	AIDA KOUARTIA LINDA LOUAMBA	Lina HAJAR MAURA ACURIK	TABIA HADDAHI NADIA NIAOUD	ANNE HERTZOG NORINE TILMITE					
GS A	GS B	GS C	GS D	GS E					
M12 - 442	M13 - 443	M14 - 444	M15 - 445	M16 - 446					
Radia FILALI Nathalie NOUSSE	Radia COLBEAUX DANIEL ALIET	Melissa FARES ANASTASIA KOUTIK	Emilie JULIA ANNE KETTANI	Elodie CARRIERE CHLOE VOIGT					
CP A	CP B	CP C	CP D	CP E					
E104 - 132	E105 - 133	E106 - 134	E107 - 135	E108 - 136	E109 - 137	E110 - 138	E111 - 139	E112 - 140	E113 - 141
FRANCK ROCHER	FRANCOISE RAMOS	SANDRINE GRANDE	ISABELLE FRANCIS	ROULE MEYER	PAUL POIRIER				
CE1 A	CE1 B	CE1 C	CE1 D	CE1 E	CE1 F	CE1 G	CE1 H	CE1 I	CE1 J
E109 - 137	E110 - 138	E111 - 139	E112 - 140	E113 - 141	E114 - 142	E115 - 143	E116 - 144	E117 - 145	E118 - 146
ANNE MASSONNET	CECILE JARUR	ELISABETH DOP	Cathy VOUMAMAD	Valérie HERTZOG	SANDRINE POIRIER				
CE2 A	CE2 B	CE2 C	CE2 D	CE2 E	CE2 F	CE2 G	CE2 H	CE2 I	CE2 J
E119 - 147	E120 - 148	E121 - 149	E122 - 150	E123 - 151	E124 - 152	E125 - 153	E126 - 154	E127 - 155	E128 - 156
CHRISTELLE DELAHAYE	CHRISTELLE LEVAURE	Khalil MOKRANE	Rachid FARES	Fabrice MABILLE	Sandra ROULET				
CM1 A	CM1 B	CM1 C	CM1 D	CM1 E	CM1 F	CM1 G	CM1 H	CM1 I	CM1 J
E129 - 157	E130 - 158	E131 - 159	E132 - 160	E133 - 161	E134 - 162	E135 - 163	E136 - 164	E137 - 165	E138 - 166
CATHERINE MEYTS	Cécile BRUSSOL	CM1 C	CM1 D	CM1 E	CM1 F	CM1 G	CM1 H	CM1 I	CM1 J
CM2 A	CM2 B	CM2 C	CM2 D	CM2 E	CM2 F	CM2 G	CM2 H	CM2 I	CM2 J
E139 - 167	E140 - 168	E141 - 169	E142 - 170	E143 - 171	E144 - 172	E145 - 173	E146 - 174	E147 - 175	E148 - 176
SCOTT WINTER	ROSEMARY GREGG	Jacqueline L	Nathalie DUBOIS	Lina KARABOU	NADIA KARABOU				
Professeur d'arabe	Professeur d'arabe	Professeur d'arabe	Professeur d'arabe	Professeur d'arabe	Professeur d'arabe				
E149 - 177	E150 - 178	E151 - 179	E152 - 180	E153 - 181	E154 - 182				
SABINE CHEPPI	PAUL CHOUARTIA	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E155 - 183	E156 - 184	E157 - 185	E158 - 186	E159 - 187	E160 - 188				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E161 - 189	E162 - 190	E163 - 191	E164 - 192	E165 - 193	E166 - 194				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E167 - 195	E168 - 196	E169 - 197	E170 - 198	E171 - 199	E172 - 200				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E173 - 201	E174 - 202	E175 - 203	E176 - 204	E177 - 205	E178 - 206				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E179 - 207	E180 - 208	E181 - 209	E182 - 210	E183 - 211	E184 - 212				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E185 - 213	E186 - 214	E187 - 215	E188 - 216	E189 - 217	E190 - 218				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E191 - 219	E192 - 220	E193 - 221	E194 - 222	E195 - 223	E196 - 224				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E197 - 225	E198 - 226	E199 - 227	E200 - 228	E201 - 229	E202 - 230				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E203 - 231	E204 - 232	E205 - 233	E206 - 234	E207 - 235	E208 - 236				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E209 - 237	E210 - 238	E211 - 239	E212 - 240	E213 - 241	E214 - 242				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E215 - 243	E216 - 244	E217 - 245	E218 - 246	E219 - 247	E220 - 248				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E221 - 249	E222 - 250	E223 - 251	E224 - 252	E225 - 253	E226 - 254				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E227 - 255	E228 - 256	E229 - 257	E230 - 258	E231 - 259	E232 - 260				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E233 - 261	E234 - 262	E235 - 263	E236 - 264	E237 - 265	E238 - 266				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E239 - 267	E240 - 268	E241 - 269	E242 - 270	E243 - 271	E244 - 272				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E245 - 273	E246 - 274	E247 - 275	E248 - 276	E249 - 277	E250 - 278				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E249 - 277	E250 - 278	E251 - 279	E252 - 280	E253 - 281	E254 - 282				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E255 - 283	E256 - 284	E257 - 285	E258 - 286	E259 - 287	E260 - 288				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E261 - 289	E262 - 290	E263 - 291	E264 - 292	E265 - 293	E266 - 294				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E267 - 295	E268 - 296	E269 - 297	E270 - 298	E271 - 299	E272 - 300				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E273 - 301	E274 - 302	E275 - 303	E276 - 304	E277 - 305	E278 - 306				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E279 - 307	E280 - 308	E281 - 309	E282 - 310	E283 - 311	E284 - 312				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E285 - 313	E286 - 314	E287 - 315	E288 - 316	E289 - 317	E290 - 318				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E291 - 319	E292 - 320	E293 - 321	E294 - 322	E295 - 323	E296 - 324				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E297 - 325	E298 - 326	E299 - 327	E300 - 328	E301 - 329	E302 - 330				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E303 - 331	E304 - 332	E305 - 333	E306 - 334	E307 - 335	E308 - 336				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E309 - 337	E310 - 338	E311 - 339	E312 - 340	E313 - 341	E314 - 342				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E315 - 343	E316 - 344	E317 - 345	E318 - 346	E319 - 347	E320 - 348				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E321 - 349	E322 - 350	E323 - 351	E324 - 352	E325 - 353	E326 - 354				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E327 - 355	E328 - 356	E329 - 357	E330 - 358	E331 - 359	E332 - 360				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E333 - 361	E334 - 362	E335 - 363	E336 - 364	E337 - 365	E338 - 366				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E339 - 367	E340 - 368	E341 - 369	E342 - 370	E343 - 371	E344 - 372				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E345 - 373	E346 - 374	E347 - 375	E348 - 376	E349 - 377	E350 - 378				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E351 - 379	E352 - 380	E353 - 381	E354 - 382	E355 - 383	E356 - 384				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E357 - 385	E358 - 386	E359 - 387	E360 - 388	E361 - 389	E362 - 390				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E363 - 391	E364 - 392	E365 - 393	E366 - 394	E367 - 395	E368 - 396				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E369 - 397	E370 - 398	E371 - 399	E372 - 400	E373 - 401	E374 - 402				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E375 - 403	E376 - 404	E377 - 405	E378 - 406	E379 - 407	E380 - 408				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E381 - 409	E382 - 410	E383 - 411	E384 - 412	E385 - 413	E386 - 414				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E387 - 415	E388 - 416	E389 - 417	E390 - 418	E391 - 419	E392 - 420				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E393 - 421	E394 - 422	E395 - 423	E396 - 424	E397 - 425	E398 - 426				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E399 - 427	E400 - 428	E401 - 429	E402 - 430	E403 - 431	E404 - 432				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E405 - 433	E406 - 434	E407 - 435	E408 - 436	E409 - 437	E410 - 438				
ANNE BOUTIER	ANASTASIA KOUTIK	SANDRINE GRANDE	JIM FEY	ANNE MALLU	ANNE MALLU				
Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais	Professeur d'anglais				
E411 - 439	E412 - 440	E413 - 441	E414 - 442	E415 - 443	E				

3.1. Accompagner chaque élève dans sa réussite scolaire

La recherche montre que les élèves ont souvent davantage d'occasions d'apprendre dans une classe hétérogène. Il est admis que les élèves n'apprennent pas à la même vitesse ; qu'ils ne font pas, n'agissent pas de la même manière ; qu'ils ne rencontrent ni les mêmes réussites, ni les mêmes obstacles ; que certains sont confrontés régulièrement à des difficultés d'apprentissage, et que d'autres, dans certains domaines, apprennent très vite.

Pour prévenir et accompagner la difficulté scolaire, le lycée dispose de plusieurs dispositifs.

1/ La différenciation : Il y a plusieurs variables sur lesquelles l'enseignant peut différencier.

Le temps est un facteur clé pour que les élèves apprennent. Apprendre, c'est en effet combiner des objectifs atteignables à court terme avec des enjeux d'apprentissage à plus long terme. Or il n'existe pas deux élèves qui soient prêts à apprendre en même temps, ni qui progressent à la même vitesse. Pourtant, chacun doit avoir le droit d'essayer, de recommencer, si nécessaire, pour réussir.

La quantité : il est privilégié de faire moins mais mieux. Privilégier la qualité à la quantité.

Le nombre d'informations : Quand une tâche véhicule trop d'informations et que plusieurs sont inutiles, certains élèves peuvent être en surcharge cognitive, Il s'agit de réduire le nombre d'informations inutiles dans les énoncés, d'apprendre aux élèves à hiérarchiser les informations ou sous-tâches utiles.

Un guidage (ou étayage) par les enseignants : étayer les activités d'élèves pour atteindre l'objectif pédagogique fixé. Eviter aux élèves qu'ils aient à gérer seuls trop de dimensions d'une activité. Il peut s'agir d'aider à la sélection d'informations, à l'identification des procédures à mobiliser, à la planification des étapes de travail. Il ne s'agit donc pas de rendre la tâche plus facile, mais de rendre l'objectif d'apprentissage plus accessible, en proposant aux élèves différentes manières de faire pour les atteindre.

Un accompagnement, c'est-à-dire une aide ponctuelle donnée en individuel ou en collectif, en fonction des obstacles rencontrés en favorisant les échanges, la réflexion, rendre compte de la diversité des conduites de l'activité des élèves

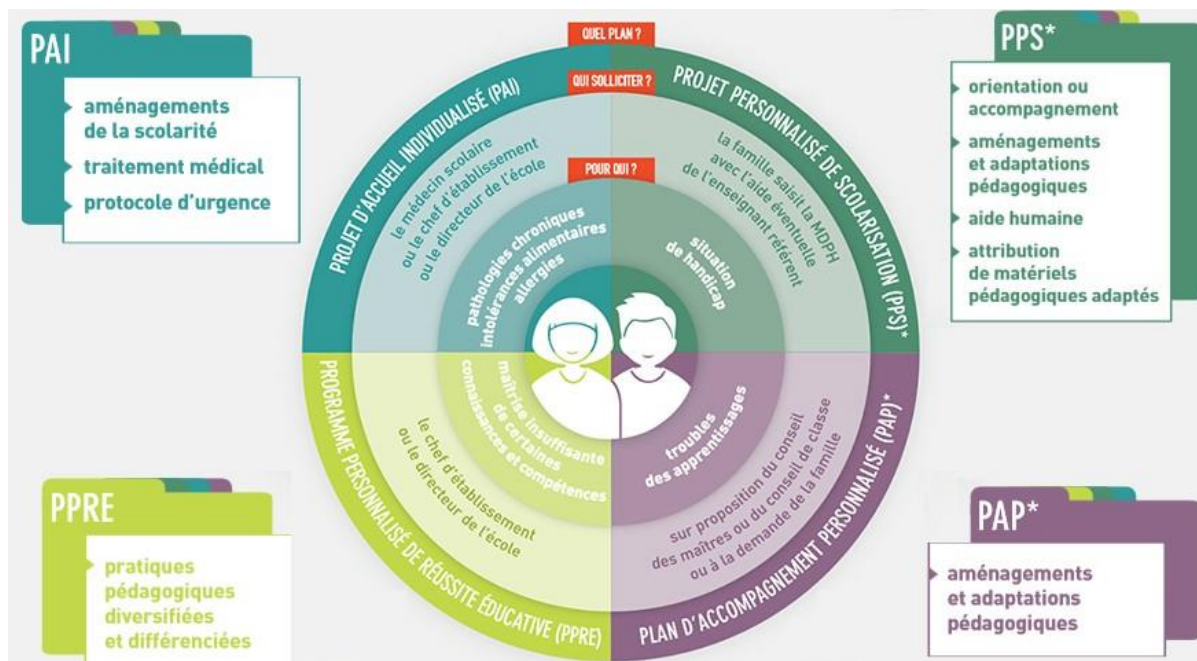
Une diversité d'organisation, entre collectif, groupe et individuel : les travaux de groupes et/ou les travaux individuels peuvent ainsi accorder aux enseignants une disponibilité, en les libérant momentanément de la gestion collective de la classe, et leur permettent d'accompagner un ou quelques élèves qui ont besoin d'un guidage renforcé.

Le tutorat est un dispositif de guidage des élèves qui ont des difficultés afin qu'ils puissent s'engager cognitivement dans des activités. L'intervention d'un élève tuteur est en effet un moyen de répondre aux obstacles rencontrés par un élève tutoré.

2/ Les APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires sont des activités proposées en réponse à des besoins. Elles peuvent porter sur de l'aide au travail personnel ou sur des activités en lien avec le projet d'école. Les APC se déroulent le mardi de 12h à 13h.

Cette aide est proposée aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Elle favorise la prévention des difficultés, l'anticipation des notions et la (re)mobilisation des acquis avant la découverte dans le groupe classe. Cette aide est donnée soit par l'enseignant de l'enfant, soit par un autre enseignant. Ce temps est facultatif, il est cependant regrettable que certains parents refusent.

3/ Les classes de FLE pour les élèves non francophones. Ce dispositif est un atout pour notre école ; 87 élèves en bénéficient cette année.



4/ Le PPRE: Programme Personnel de Réussite Éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés scolaires rencontrées par un élève, formalisé dans un document rédigé par les enseignants. Le PPRE contient des propositions concrètes avec des objectifs clairement et simplement définis. Durant un entretien, les différentes étapes du programme ainsi que ses enjeux sont explicités à la famille.

Il pourrait être intéressant de mettre en place un PPREL Programme Personnel de Réussite Éducative Langue pour nos élèves qui ont des cours de FLESCO et ainsi rendre ces temps obligatoires.

5/ Le PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

Le PAP apparaît comme une mesure de simplification, permettant de décider et de mettre en œuvre des mesures d'aménagement de la scolarité d'un élève. Le PAP se présente donc comme un projet à part entière destiné à des enfants présentant des troubles des apprentissages, mais qui n'ont besoin que d'aménagements pédagogiques. Le PAP est destiné à des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie).

6/ Le PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation. Le PPS concerne tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap. Il définit les modalités de déroulement de la scolarité en précisant : l'utilisation d'un matériel pédagogique adapté ou les aménagements pédagogiques. Le contenu du PPS est évolutif par nature, il est régulièrement réajusté. Il contribue à la scolarisation de l'élève et à son accompagnement.

7/ Le PAI : Projet d'Accueil Individualisé. Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire... Il est important d'informer l'école tout problème de santé.

L'accueil des élèves à besoin particulier est un sujet important pour l'établissement et pour l'AEFE. Des formations d'établissement réalisées par notre psychologue scolaire Mme Hamadi pour les enseignants et pour les AESH. La zone MOPI organise des formations pour les AESH en ligne. Des enseignants se rendront à des stages de formation continue et notre Inspectrice Mme Simon proposera une formation en mars sur ce thème.

Il est souhaitable, si des parents ont des doutes concernant la prise en charge ou le temps consacré à l'élève, de venir discuter avec l'enseignant et l'AESH. Il est convenu que pendant le temps de

récréation, l'élève puisse avoir un temps libre sans que l'AESH l'observe, le guide. Si l'enfant a besoin d'être accompagné pendant la récréation, il est fait.

Quelques nouveaux élèves ne semblent avoir les mêmes besoins en français. Quelques élèves français ou du réseau AEFE entrent au lycée, sans être testé. Le niveau du lycée est élevé. Les évaluations nationales de CP et de CE1 l'attestent. L'univers familial s'est internationalisé. Les familles s'expriment davantage en anglais.

Les résultats en CP et en CE1 sont supérieurs de plus de 10 points en français et de 5 points en mathématiques par rapport à ceux de la zone MOPI. Les résultats sont meilleurs en mathématiques qu'en français. Ces évaluations repères permettent d'identifier certaines fragilités dans les compétences attendues en CP et en CE1.

FRANÇAIS CP					
Comprendre un texte lu par l'enseignant(e). (Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.)	Reconnaître des lettres. (Savoir discriminer de manière visuelle et connaître le nom des lettres.)	Discriminer des sons (Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots.)	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.)	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.)	Moyenne (%) de la classe en français
Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	
76,4%	85,6%	80,4%	69,8%	88,1%	80,1%
FRANÇAIS CE1					
Comprendre un texte lu seul(e). (Savoir mobiliser la compétence de décodage.)	Comprendre des phrases lues seul(e). (Savoir mobiliser la compétence de décodage.)	Comprendre des mots et des phrases lus par l'enseignant(e). (Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.)	Établir les correspondances graphophoniques : écrire des syllabes simples et complexes et des mots. (Connaître les	Lire à voix haute des mots et un texte. (Savoir décoder et comprendre un texte.)	Moyenne (%) de la classe en français
Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	
75,7%	80,9%	84,7%	84,5%	69,3%	80,4%
MATHÉMATIQUES CP					
Lire des nombres entiers jusqu'à 10. (Utiliser diverses représentations des nombres.)	Résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction). (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations.)	Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins. (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...])	Comparer des nombres. (Dénombrer, constituer et comparer des collections en les organisant [...])	Reproduire un assemblage. (Reproduire [...] des assemblages de figures planes.)	Écrire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.)
Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Moyenne (%) de la classe en maths
98,7%	78,3%	95,6%	71,9%	77,0%	86,5%
MATHÉMATIQUES CE1					
Lire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.)	Résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction). (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations.)	Calculer en ligne avec des nombres entiers (additions et soustractions). (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations.)	Calculer mentalement avec des nombres entiers. (Traiter à l'oral et à l'écrit des calculs relevant des quatre opérations.)	Écrire des nombres entiers. (Utiliser diverses représentations des nombres.)	Associer un nombre entier à une position. (Associer un nombre entier à une position [...] ainsi qu'à la distance de ce point à l'origine.)
Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Pourcentage bon/insuffisant	Moyenne (%) de la classe en maths
92,5%	80,2%	82,9%	92,5%	90,7%	84,0%

Les effets de l'enseignement à distance sont à prendre en compte dans les classes de CE2 et de CM1. C'est dans les relations aux autres, l'attitude face au travail et l'autonomie des élèves qu'il faut poursuivre les efforts.

En prenant le seuil de 60% de réussite, 15 élèves ont des résultats inférieurs, ce qui représente en moyenne deux élèves par classe.

CP	français		mathématiques		CE1	français		mathématiques	
	moins de 30	30 à 60	moins de 30	30 à 60		moins de 30	30 à 60	moins de 30	30 à 60
A	1	2		1	A		1		
B	0	3	0	4	B		1	1	1
C		2		1	C		2		1
D		3		1	D		6		1
E		0		0	E		2		2
F		2		1	F	1	3	1	1
	1	12	0	8		1	15	2	6

3.2. Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet personnel ambitieux

Les parcours des élèves seront à repenser en équipe. Cette année sera exceptionnelle avec un rattrapage des deux années de Covid. Des classes auront, par exemple, le même projet pour leur permettre de vivre des expériences similaires. Le projet activité nautique permettra aux 11 classes de CM de s'initier à divers sports nautiques. Les classes de CE passeront une nuit dans le désert.

Il faudra avoir une projection sur le parcours des élèves concernant les projets, les sorties, les visites.

3.3. Développer le plurilinguisme, favoriser le dialogue des cultures et l'ouverture sur le monde

		FR	ANG	ARA	SI	TOTAL
CYCLE 3	6e					
	CM2	20h15	2h30	2h30	4h30	25h15
	CM1	20h15	2h30	2h30	4h30	25h15
ELEMENTAIRE CYCLE 2	CE2	22h15	1h30	1h30	3h30	25h15
	CE1	21h50	1h30	1h30	3h30	24h50
	CP	21h50	1h30	1h30	3h30	24h50
MATERNELLE CYCLE 1	GS	21h25	1h30	1h30		24h25
	MS	21h25	1h30	1h30		24h25
	PS	100 %				24h25

Les séances d'anglais et d'arabe commencent en Moyenne Section. Toutes les classes sont en groupe restreint (moins de 16 élèves par classes)

La répartition des heures est la suivante :

Cycle 1 (MS, GS) et Cycle 2 (CP, CE1, CE2) : 1 séance d'anglais, 1 séance d'arabe par semaine et 1 séance d'Emile (en anglais ou en arabe) ; soit 1h30 par semaine par langue.

Cycle 3 (CM) : 2 séances d'anglais, 2 séances d'arabe par semaine et 1 séance d'Emile (en anglais ou en arabe) ; soit 2h30 par semaine par langue.

En arabe, des groupes de besoin tenant compte des profils linguistiques des élèves (arabe langue maternelle-arabe langue étrangère) sont mis en place. Les groupes restent hétérogènes.

En anglais, l'ouverture de la section internationale a, de fait, créé une forme de groupe de besoin. Les autres groupes d'anglais sont des groupes hétérogènes avec des différenciations. Lorsqu'un demi groupe est en cours de LVE, l'autre est en classe en français avec le Professeur des Ecoles, sauf pendant le temps d'Emile.

Les manuels scolaires en arabe ont été choisis. Il s'agit de ceux édités par l'AEFE et imprimés au Maroc. Il y a toujours des difficultés pour l'approvisionnement.

L'Emile fait partie intégrante du parcours Langues des élèves et il est enseigné en demi groupe soit en anglais soit en arabe. L'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) désigne une situation d'apprentissage dans laquelle une langue autre que la langue maternelle sert de vecteur à l'enseignement/apprentissage d'une discipline. La langue n'est donc plus simplement un objet d'apprentissage mais devient un outil permettant l'accès à des savoirs et savoir-faire disciplinaires.

L'apprentissage de la matière non linguistique se fait non pas dans une langue étrangère, mais avec et à travers une langue étrangère. Il implique donc une approche plus intégrée de l'enseignement.

L'EMILE n'a pas pour seul objectif une amélioration des compétences linguistiques. Ce temps est très intéressant, les élèves découvrent notamment que leur niveau leur permet de comprendre et de travailler dans une autre langue.

La Section Internationale Britannique : l'ouverture de la section britannique est conditionnée par des principes. L'un d'eux est d'avoir un professeur natif. M. Fey est anglais et professeur du premier degré. Il assure les cours de la section britannique du CP au CM2. Il a en face de lui 24 enseignants d'élémentaire. Il y a environ 20 élèves par classe, soit 100 élèves qui sont en S.I. Un bon niveau d'anglais et de français est demandé, ainsi que de bonnes compétences d'autonomie. Les enseignants sont consultés pour donner leur avis sur le choix car la priorité reste la maîtrise de la langue française. Les enseignants des classes pourraient être consultés en amont des tests. Les tests étaient réalisés par le British Council la première année. Les professeurs d'anglais (dont M. Fey) ont eu cette responsabilité. C'est en CP que les cohortes sont créées. Chaque année, il y a quelques élèves qui quittent la section ce qui permet de proposer quelques places. Il est possible d'annoncer le nombre de places disponibles chaque année.

Les élèves issus de toutes les classes du niveau se rendent dans la salle pendant les cours d'anglais, les cours d'Emile et les cours d'histoire géographie ou de questionner le monde.

Si la demande est forte, il serait possible d'imaginer de créer une seconde classe.

3.4. Faire du lycée un lieu de vie, d'épanouissement et d'expression de la vie citoyenne

Une fête de nouvelle année est envisagée en janvier. L'implication de tous sera demandée. Les parents élus souhaitent pouvoir assurer une permanence.

L'ouverture du centre de loisirs depuis le 1^{er} octobre au sein de l'académie Bonaparte est un autre dispositif pour que le lycée soit un lieu de vie. L'offre s'étend petit à petit.

Il pourrait être envisagé de mettre en place un soutien pour les devoirs après l'école (une sorte d'étude). Ce temps pourrait être consacré à faire les devoirs et à proposer des activités ludiques, d'apprendre à jouer à des jeux de société. Les élèves n'ont pas un temps très long de devoirs à faire. Il s'agit d'une lecture, de mots ou d'une poésie à apprendre. Il faudrait un temps autour du jeu et autour des devoirs.

Le temps de récréation est important. Nous avons pu retirer les zones cloisonnant la cour. Tous les enfants peuvent jouer ensemble et se retrouver. En maternelle, les vélos sont disponibles, les petites maisons ont été nettoyées et vérifiées. Les classes de CP et CE1 partagent le même temps et le même espace. L'objectif suivant est d'installer une structure et de peindre des marquages au sol.

Le temps de liaison à la fin des cours est le plus délicat. Les élèves peuvent se rendre à l'Académie, aux cours de théologie, en APC. La surveillance des élèves doit être effective.

La prévention du harcèlement doit rester constante. Après 2 ans de fonctionnement atypique, nous retrouvons les problématiques passées. Les enseignants restent vigilants. Une intervention de notre psychologue pourrait être proposée autour de ce thème.

3.5. Mettre en place un système d'information fluide en interne et à l'externe

La note d'informations hebdomadaire destinée à l'équipe du primaire est déclinée par chapitres : les informations du ministère de l'éducation nationale française, l'AEFE, le lycée Bonaparte, quelques ressources et un calendrier prévisionnel.

Pour les parents, les projets ou les moments forts sont diffusés sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook) Nous devons avoir une réflexion collective en équipe sur ces publications : Que publier ? Quand publier ? Comment publier ? Pourquoi publier ?

Lors de l'inscription ou de la réinscription au lycée, les parents ont été sollicité concernant le droit à l'image. Ils devaient cocher s'ils acceptaient que leur enfant apparaisse sur les réseaux sociaux du lycée. Nous acceptons et comprenons la décision des parents. Les enseignants ont reçu la liste de leurs élèves qui ne doivent pas apparaître. Lors de la photo collective pour former 3 étoiles, nous connaissons la nature du projet et nous savions que quelques classes et quelques élèves allaient être pris en plan serré. Il a été préférable de ne prendre aucun risque et de respecter le choix des parents. Quelques parents nous ont fait part de leur surprise et auraient voulu que leur enfant participe. Certains parents et enfants ont perçu cela comme un sentiment d'injustice. Ce n'était pas le cas.

Il y a des règles que tous doivent respecter pour le bon fonctionnement du lycée.

Le premier conseil des délégués s'est réuni l'avant veille des vacances pour se rencontrer et pour réfléchir à des projets sur l'année. Un règlement de cour va être mis en place. Une réflexion autour du développement Durable sera aussi menée, en essayant d'aller au-delà de la propreté de la cour et du ramassage des déchets. Le rôle des délégués devrait être évoluer vers les éco-délégués.

3.6. Faire du travail en équipe une réalité au service des élèves

Des projets autour de la coupe du monde de football seront organisés. Les enseignants ont travaillé sur des projets de niveau réalisables comme la venue d'intervenants extérieurs, des sorties scolaires sportives ou culturelles. De nombreux projets, à l'échelle d'un niveau ou d'une classe, verront le jour, en fonction des opportunités.

Les projets prévus :

Cycle 1 : Semaine du goût, la grande lessive, carnaval, la francophonie

Cycle 2 : L'EPS (escrime, hand, danse) et le désert

Cycle 3 : L'EPS (activités nautiques)

Les sorties seront possibles en 2023. La difficulté est de trouver des bus.

Notons en GS le projet Sport avec la visite du musée, en CE2, le projet électricité, en CM1, le projet autour du Mexique (découverte culturelle et artistique et le rallye lecture (36 livres soit 1 livre par semaine), en CM2 la sortie dans la mangrove.

4) Questions diverses

Y-a-t-il toujours une procédure en cas d'alerte de taux de pollution élevé ?

Oui

Avant le COVID, les élèves de CM1/CM2 avaient participé au Cross du collège. Si le cross devait avoir lieu, les élèves pourraient-ils participer?

Bien sûr. Le primaire va aussi certainement organiser une course d'endurance

Aucune action n'a été faite pour la semaine sustainability qui a eu lieu pendant les vacances d'octobre, y-a-t-il d'autres actions prévues ?

Nous avons aussi nos semaines à thème de l'AEFE. Nous pourrions évoquer davantage les actions autour du développement durable lors du prochain conseil d'école. L'établissement est au niveau 2 de la certification E3D.

Serait-il possible de rédiger un livret d'accueil pour les nouveaux parents ?

Excellente idée. L'aide des parents délégués et de quelques nouveaux parents seraient intéressante.

Quel est le point d'avancement sur les zones d'ombre et sur les transports scolaires ?

Pour le transport scolaire, il faut attendre 2023. Toutes les compagnies de transport sont occupées avec la coupe du monde. Le sujet des zones d'ombre est toujours en réflexion. La solution des tentes est utile provisoirement.

Le directeur remercie les participants. **La séance se termine à 19h25.**